

CHARTRE PAYSANS-ARTISANS

Paysans-Artisans est une coopérative à finalité sociale. Son **activité économique** est centrée sur la commercialisation de produits alimentaires artisanaux et locaux. Au-delà de cette activité commerciale, Paysans-Artisans se définit comme **un mouvement citoyen** qui rassemble des agriculteurs, des artisans transformateurs et des consommateurs autour d'**une vision partagée de l'agriculture et de l'alimentation**.

Cette vision partagée se décline autour de trois thèmes :

1. le déploiement d'**une agriculture paysanne et coopérative** ;
2. le circuit court et solidaire **entre producteurs et consommateurs** ;
3. la construction d'**un mouvement citoyen**.

Pour une agriculture paysanne et coopérative

Agriculture paysanne et artisanat. L'agriculture paysanne s'appuie sur le travail et la passion du paysan et de l'artisan-transformateur. Ceux-ci construisent et maîtrisent des savoir-faire adaptés à leur environnement et à la terre. Ils sont inventifs et fiers de leur travail. Les entreprises sont à taille humaine.

Partisans de la qualité. L'industrie agro-alimentaire produit une alimentation de plus en plus aseptisée, normée, sans diversité. Sur le plan sanitaire, les pratiques industrielles et les crises alimentaires à répétition inquiètent.

Au contraire, l'agriculture paysanne et l'artisanat de transformation privilégient la diversité des races animales, des espèces végétales et des goûts. Ils sont attentifs aux rythmes naturels de culture et d'élevage et à l'impact de leur production sur l'environnement. Les producteurs affichent une totale transparence sur leur mode de production et les intrants utilisés. Progressivement, filière par filière, les producteurs engagent ensemble un processus de définition de la qualité qu'ils revendiquent.

Autonomie. L'agriculteur paysan cherche à renforcer son autonomie vis-à-vis des fournisseurs de semences, d'engrais et d'équipements agricoles. Il réduit sa dépendance en produisant une partie de ses semences et en diminuant, parfois radicalement, les doses d'engrais chimiques et de produits phytopharmaceutiques.

L'agriculteur paysan refuse également la course au gigantisme et à l'investissement : course foncière, équipements toujours plus puissants,... L'artisan-transformateur, de façon similaire, refuse le recours aux produits semi-préparés proposés par l'industrie. Il travaille des produits primaires de qualité et diversifiés issus de l'agriculture paysanne.

Esprit coopératif. Les agriculteurs paysans et les artisans transformateurs résistent et se renforcent en travaillant dans un réseau coopératif où les producteurs d'un même territoire échangent des savoir-faire, mutualisent des investissements et des coûts de production, coopèrent pour commercialiser et transformer leurs produits, se fédèrent en groupement d'employeurs.

Pour des circuits courts et solidaires

Producteurs et consommateurs, solidaires. Les changements de modèle agricole et d'alimentation seront possibles si des solidarités concrètes s'établissent entre producteurs et consommateurs.

La première étape indispensable de cette solidarité est la connaissance réciproque des réalités et des attentes des producteurs et des consommateurs. Les marchés, journées portes-ouvertes, dégustations sont des moments privilégiés pour cette découverte réciproque. La solidarité se concrétise notamment à travers la constitution du capital coopératif de Paysans-Artisans. Des consommateurs apportent également une aide ponctuelle aux producteurs à travers quelques heures ou journées de travail bénévole.

Solidarité sociale. Les prix des produits tentent de trouver un équilibre entre les besoins des producteurs, mais aussi de consommateurs aux revenus modestes. Les producteurs doivent recevoir une rémunération correcte pour leur travail et leur créativité. L'alimentation de qualité n'est pas destinée aux seules classes moyennes et supérieures.

Circuit court. Il s'agit d'échapper à la toute-puissance des acheteurs de l'industrie agro-alimentaire et de la grande distribution. C'est la commercialisation en circuit court qui est privilégiée. Paysans-Artisans travaille directement avec les producteurs de sa région et occasionnellement avec des associations de producteurs étrangers. Paysans-Artisans ne s'approvisionne pas auprès de grossistes. Les producteurs s'engagent à ne diffuser à travers la coopérative que leur propre production. Paysans-Artisans refuse tout partenariat avec la grande distribution.

Pour la construction d'un mouvement citoyen

Local. Paysans-Artisans inscrit son action dans un territoire défini par la présence d'une production alimentaire suffisamment diversifiée. Ce territoire couvre les communes d'Anhée, Floreffe, Fosses-la-ville, Jemeppe sur Sambre, Mettet, Namur, Profondeville, Sambreville et Yvoir. La coopérative n'hésite pas à intégrer dans son réseau des producteurs venant d'horizons plus éloignés lorsque des produits ne se trouvent pas sur son territoire.

Démocratie interne. Les instances de la coopérative s'attachent à fonctionner avec la plus grande transparence et ouverture aux avis et propositions de ses membres et partenaires. Des groupes de travail sont créés pour permettre une large participation à la vie coopérative.

Partenariats associatifs. Paysans-Artisans se déploie en créant des Points de R'Aliment en partenariat avec des groupes, des associations qui partagent ses objectifs, sa vision du changement.

Intelligence collective. Avec l'association Les Ateliers Paysans-Artisans, la coopérative lance le débat, la réflexion, la recherche,... avec l'objectif de produire du sens et de l'intelligence collective. Elle crée le mouvement en reliant, en regroupant, en organisant la fête. Joyeusement. Paysans-Artisans ne craint pas de prendre position et de mobiliser autour d'enjeux en rapport avec ses préoccupations.

Mouvement citoyen. Paysans-Artisans recherche des alliances avec des coopératives et associations d'autres régions et pays, pour mener des actions communes, échanger des idées et des expériences, faire mouvement vers un nouveau modèle social et économique.